

À Clermont-Ferrand, le 29 juin 2023

Les piscines passent à l'heure d'été
Tarif unique et activités variées



Beaux jours, soleil, vacances, chaleur... autant de bonnes raisons pour vous détendre dans les piscines de la Métropole ! Et durant l'été, c'est à prix réduit que vous profiterez d'un bon moment de baignade.

Une entrée à 2 €

Rendez-vous en juillet et août dans les quatre équipements nautiques de Clermont Auvergne Métropole (le centre aquatique Les Hautes-Roches à Chamalières étant fermé pour cause de travaux) pour profiter d'une programmation répondant à toutes vos envies et ce à un tarif unique de 2 €. Les détenteurs de la carte *Pass* + bénéficieront également d'un ajustement de leur débit de points afin de profiter de ce tarif estival.

Des activités tout l'été pour petits et grands

Les plus jeunes pourront découvrir les jardins aquatiques proposés chaque semaine aux piscines Androsace (Cournon-d'Auvergne), Marcel-Boubat (Lempdes) et Jacques-Magnier (Clermont-Ferrand). Ils pourront également s'essayer à la pratique du *street art* ou aux jeux traditionnels et contemporains au stade nautique Pierre-de-Coubertin (Clermont-Ferrand).

Les plus grands aussi pourront tester de nouvelles activités tout au long de l'été dans les parcs arborés des piscines. Chaque semaine, en partenariat avec *ASM Vitalité*, le pilates sera à l'honneur au stade nautique Pierre-de-Coubertin.

Cette année, le *Club Plongée Sous Marine Clermontois* vous proposera de nouveau des baptêmes de plongée au stade nautique Pierre-de-Coubertin (gratuit et sur inscription, à partir de 8 ans). Nouveauté, le *Club d'Apnée CASC* proposera également de venir découvrir cette discipline (gratuit et sur inscription - à partir de 16 ans).

Des structures gonflables seront installées dans les espaces verts des équipements et de nombreux jeux seront en libre accès.

Programme détaillé sur clermontmetropole.eu ou à l'accueil des piscines.

Des plages horaires modifiées

Afin de profiter un maximum de ces activités et de la fraîcheur des piscines, les horaires évoluent sur les 2 mois estivaux :

clermont auvergne métropole

HORAIRES SAISON ESTIVALE

STADE NAUTIQUE PIERRE-DE-COLBERTIN <i>Clermont-Ferrand</i>	PISCINE JACQUES MAGNIER <i>Clermont-Ferrand</i>	PISCINE ANDROSACE <i>Cournon</i>	PISCINE MARCEL BOLBAT <i>Lempdes</i>
Lundi – Mardi – Jeudi Vendredi – Samedi de 9h à 19h • • •	Lundi – Mardi Mercredi – Jeudi Vendredi – Samedi de 10h à 18h • • •	Lundi – Mercredi – Jeudi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 19h • • •	Lundi de 12h à 19h • • •
Mercredi de 10h à 21h • • •	Dimanche - Jours fériés* de 8h à 13h	Mardi – Vendredi de 9h30 à 19h • • •	Mardi – Mercredi Jeudi – Vendredi de 9h30 à 19h • • •
Dimanche - Jours fériés* de 9h à 18h		Samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h • • •	Samedi – Dimanche Jours fériés* de 9h à 18h
		Dimanche - Jours fériés* de 9h à 13h30	Faciliter le quotidien CLERMONTMETROPOLE.EU

Toutes les infos sur
www.clermontmetropole.eu